

**Textes de pétitions déposées par des citoyens relativement
au projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de
Sainte-Sophie**

Janvier 2004

(190 citoyens)

De:
 Envoyé:
 À: les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca
 Objet: Je suis contre !

Projet d'agrandissement du mégadépotoir de Ste-Sophie

**« JE SUIS CONTRE CE PROJET INSENSÉ D'IMPORTER
 9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES »**

Saint-Jérôme, 5 janvier 2004 – Les citoyens et les citoyennes opposés à ce projet peuvent communiquer DES MAINTENANT LEUR OPINION au BAPE par courrier*, télécopieur* ou courriel* et ce jusqu'au vendredi 16 janvier 2004. Quelques lignes suffisent !

Ste-Sophie des Laurentides, poubelle du Québec ?

Sans opposition de la population, Ste-Sophie sera consacrée *poubelle du Québec* avec ce projet d'agrandissement qui y concentrerait quelque 20 % de tous les déchets domestiques (*et solides*) de la province. Cette consultation du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est une opportunité sans précédent pour contrer cette offensive du *tout à l'enfouissement*.

Votre opinion compte !

En manifestant clairement son opposition à ce projet de 9 millions de tonnes, la population pourrait amener le gouvernement du Québec et les maires de la MRC Rivière-du-Nord, qui en ont le pouvoir, à le rejeter !

Nous disons NON au MÉGADÉPOTOIR

PARCE QUE :

Ste-Sophie dans les Laurentides, n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.

Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (Et le tourisme ?) et sur la route 158 qui est bordée de résidences, écoles et de petits commerces. La 158 a déjà une triste réputation en terme d'accidents mortels et graves.

Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement contamine tout le secteur en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux de Ste-Anne-des-Plaines.

Des alternatives existent. Ex : petits dépotoirs régionaux plus facile à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 50 reconnus par Québec !

On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.

Le méga-enfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de recyclage de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

Le *bioréacteur* sert de façade et de justification au méga-enfouissement de 9 millions de tonnes de déchets. Ce mode de gestion des déchets est le contraire du développement durable. Il pourrait entraîner le développement régional dans une voie sans avenir.

Le méga-enfouissement, c'est aussi le transport par camions des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de millions de litres de diesel brûlés pour transporter ces déchets à Ste-Sophie n'ont même pas été évalués encore moins leur impact sur la santé publique, la qualité de l'air et les changements climatiques (Protocole de Kyoto).

Et nous comptons aussi sur le préfet St-Onge et les maires de la MRC Rivière-du-Nord (Claude

Charbonneau de Prévost, Roland Charbonneau de St-Colomban, Marc Gascon de St-Jérôme et Yvon Brière de Ste-Sophie) qui ont actuellement le pouvoir par la loi 90 d'interdire ou de limiter l'importation de déchets provenant de l'extérieur du territoire, pour qu'ils exercent ce droit dans l'intérêt public, tel que signifié depuis avril 2003 via une pétition signée par plus de 1 000 citoyens-nes.

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS DU MÉGADÉPOTOIR DE STE-SOPHIE :

Signature :

VOTRE OPINION COMPTE

Dites-la par courrier : BAPE / L.E.S Ste-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-la par télécopieur : 1-418-643-9474

Dites-la par courriel : les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca

Note : Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE : 8 janvier 2004 : Infos 1-800-463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER

Qui peut donner son opinion ? Adultes, enfants, écoles, groupes citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme ? Lettre, dessin, poème, vidéo-clip et même chanson...si vous avez ce talent !

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004. C'est une opportunité unique de s'exprimer sur ce projet.

----- 30 -----

*Le Collectif *Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne* est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement des déchets dans les Laurentides et au Québec.

Source : Normand Beudet, (450) 569-6992

(PUBLI-REPORTAGE)

OPINION DE LA POPULATION

(PUBLI-REPORTAGE)

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES NOUS PENDENT AU BOUT DU NEZ!

Le Collectif ALERTE à l'ENFOUISSEMENT/PARTICIPATION CITOYENNE invite la population à exprimer dès aujourd'hui son opinion au BAPE qui la recevra jusqu'au 16 janvier 2004. C'est une occasion unique qui ne se présentera pas de sitôt!

NON au MÉGADÉPOTOIR

PARCE QUE

- 1- Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement contamine tout le secteur, en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable tels que ceux de Sainte-Anne-des-Plaines.
- 2- Sainte-Sophie dans les Laurentides n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.
- 3- Ce mégadépotoir accueille au quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (tourisme) et sur la route 158, bordée de résidences, écoles, points commerciaux, etc.
- 4- Des alternatives existent. Ex: petits dépotoirs régionaux plus faciles à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 50 reconnus par Québec.
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.
- 6- Le mégadépotoir est à l'encontre des objectifs de recyclage de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1996-2006.
- 7- Ce mode de gestion (par mégadépotoir) est le contraire du développement durable et le bioréacteur pourrait entraîner le développement régional dans cette voie en multipliant les activités économiques et les industries de ce type.
- 8- Le mégadépotoir, c'est aussi le transport par camions des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de milliers de litres de diesel brûlés pour transporter ces déchets à Sainte-Sophie n'ont même pas été évalués, encore moins leur impact sur la qualité de l'air.

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES DU MÉGADÉPOTOIR DE SAINTE-SOPHIE PARCE QUE :

Signature

VOTRE OPINION COMPTE

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER

Dites-le par courrier: BAPE / L.E.S. Sainte-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-le par télécopieur: 1-418-643-9474

Dites-le par courriel: les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca

Notes: Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE: 8 janvier 2004 Inf.: 1-800-463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

Qui peut donner son opinion? adultes, enfants, écoles, groupes, citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme? Lettre, dessin, poème, vidéoclip et même chanson... si vous avez ce talent!

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'Environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004. C'est une occasion unique de s'exprimer sur ce projet.

Le Collectif Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement dans la gestion des déchets dans les Laurentides et au Québec.

Opinion de la population

Projet d'agrandissement du BAPE

9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES NOUS PENDENT AU BOUT DU NEZ!

Le COLLECTIF ALERTE
à L'ENFOUISSEMENT / PARTICIPATION
CITOYENNE* invite la population à exprimer
dès aujourd'hui son opinion
au BAPE qui la recevra
jusqu'au 16 janvier 2004.

C'est une opportunité unique qui ne se présentera pas de si tôt!

NON au MÉGADÉPOTOIR PARCE QUE :

- 1- Il est reconnu qu'actuellement ce site d'enfouissement, contamine tout le secteur en particulier l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux de Ste-Anne-des-Plaines.
- 2- Sainte-Sophie dans les Laurentides n'est pas la poubelle du Québec. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient envoyés.
- 3- Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (tourisme) et sur la route 188, bordée de résidences, écoles, petites commerces. La 158 a été une zone d'opération en terme d'accidents mortels et graves.
- 4- Des alternatives existent, ex. : petits dépotoirs régionaux, plus facile à gérer et à rendre sécuritaires. Il y en a actuellement plus de 90 reconnus par Québec!
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux générations futures.
- 6- Le méga-enfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1996-2006.
- 7- Ce mode de gestion des déchets (par méga-enfouissement) est le contraire du développement durable et le biorécycleur pourrait entraîner le développement régional dans cette voie en multipliant les activités économiques et les industries de ce type.
- 8- Le méga-enfouissement, c'est aussi le transport par camion des déchets provenant d'un peu partout au Québec. Les gaz à effet de serre issus de milliers de litres de diesel brûlés pour transporter ces déchets à Sainte-Sophie n'ont même pas été évalués encore moins leur impact sur la santé publique, la qualité de l'air et les changements climatiques (Protocole de Kyoto).
- 9- Je compte aussi sur le préfet St-Onge et les maires de la MRC Rivière-du-Nord (Claude Charbonneau de Prévost, Roland Charbonneau de Saint-Columban, Marc Gascon de Saint-Jérôme et Yvon Briars de Sainte-Sophie) qui ont actuellement le pouvoir par la loi 90 d'interdire ou de limiter l'importation de déchets provenant de l'extérieur du territoire, pour qu'ils exercent ce droit dans l'intérêt public, tel que signifié depuis avril 2003 via une pétition signée par plus de 1 000 citoyens-nes.

**JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT
DE 9 MILLIONS DE TONNES DU MÉGADÉPOTOIR
DE SAINTE-SOPHIE PARCE QUE :**

Signature : _____

VOTRE OPINION COMPTE

Dites-le par courrier : BAPE / L.E.S. Sainte-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-le par télécopieur : 1-418-643-6474

Dites-le par courriel : le.ete.sophie@bape.gouv.qc.ca

Note : Dépôt de mémoire ou inscription pour opinion verbale au BAPE : 8 janvier 2004
Infos 1-800-463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'AU 16 JANVIER 2004

Qui peut donner son opinion? Adultes, enfants, écoles, groupes citoyens, organismes communautaires, privés, commerçants, de partout au Québec.

Quelle forme? Lettre, dessin, poème, vidéo-clip et même chanson... si vous avez ce talent! Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) transmettra votre opinion via son rapport au ministre de l'environnement du gouvernement Charest au plus tard le 2 avril 2004. C'est une opportunité unique de s'exprimer sur ce projet.

* Le collectif *Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne* est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement des déchets dans les Laurentides et au Québec.

OPINION DE LA POPULATION

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Ste-Sophie

9 MILLIONS DE TONNES D'ORDURES NOUS PENDENT AU BOUT DU NEZ !

Le Collectif ALERTE à L'ENFOUISSEMENT / PARTICIPATION CITOYENNE* invite la population (citoyens, citoyennes, écolier-es, aîné-es) à exprimer son opinion au BAPE qui la recevra **jusqu'au 16 janvier 2004**. C'est une opportunité unique qui ne se présentera pas de sitôt !

JE SUIS CONTRE LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE 9 MILLIONS DE TONNES DU MÉGADÉPOTOIR DE STE-SOPHIE PARCE QUE :

VOTRE OPINION COMPTE



Qui peut donner son opinion ? Adultes, enfants, écoles, groupes citoyens, organismes communautaires ou privés, commerçants, etc.
Quelle forme ? lettre, dessin, poème, clip-vidéo et même chanson... si vous avez ce talent !

Dites-la par courrier : BAPE / L.E.S Ste-Sophie, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, (Québec) G1R 6A6

Dites-la par télécopieur : 1-418-643-9474

Dites-la par courriel : les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca

Note : Infos pour mémoire ou présentation orale au BAPE : 1-800-463-4732 / www.bape.gouv.qc.ca

MOTIFS POUR ÊTRE CONTRE

- 1- Ste-Sophie et la MRC Rivière-du-Nord ne sont pas la **poubelle du Québec**. Plus de 20% de tous les déchets domestiques du Québec y seraient enfouis.
- 2- Il est reconnu et il a été démontré aux audiences du BAPE que ce site d'enfouissement, vieux de 40 ans, **contamine** l'eau souterraine qui s'écoule en direction de terres agricoles et de puits d'eau potable municipaux. En terme de précaution, est-ce responsable de poursuivre l'enfouissement de 9 millions de tonnes dans un secteur contaminé en échange de compensations financières ?
- 3- Des **alternatives** aux mégadépotoirs existent. ex : petits dépotoirs régionaux plus facile à gérer et à rendre sécuritaires.
- 4- Ce mégadépotoir amènera un déferlement quotidien de plusieurs centaines de camions d'ordures sur l'autoroute 15 (tourisme) et, pire, sur la route 158, bordée de résidences, écoles, petits commerces, etc.
- 5- On laisserait un héritage regrettable aux **générations futures**. C'est particulièrement injuste d'hypothéquer indûment les finances et la santé publiques de ceux et celles qui suivent.
- 6- Le méga-enfouissement de déchets va à l'encontre des objectifs de la **Politique 1998-2008** notamment en encourageant, par ses faibles coûts, ce mode de gestion au détriment des 3 RV. (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation)

*Le Collectif *Alerte à l'enfouissement / Participation citoyenne* est un comité ad hoc où se concertent citoyens, citoyennes et organismes de la société civile préoccupés de l'ampleur que prend l'enfouissement dans la gestion des déchets de la MRC Rivière-du-Nord et au Québec.